

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: LEMON-EZE
Autres moyens d'identification	: Sans objet
Utilisation recommandée	: Détergent
Restrictions d'utilisation	: Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.
Information sur la dilution du produit	: Produit vendu prêt à être utilisé
Société	: Ecolab Inc. 1 Ecolab Place St. Paul, Minnesota USA 55102 1-800-352-5326
Informations relatives aux soins d'urgence	: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)
Date d'émission	: 01/08/2021

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification SGH

Corrosion de la peau	: Catégorie 1A
Dommages oculaires graves	: Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
Quartz	14808-60-7	30 - 60
alcool gras éthoxylé > 5 OE	66455-14-9	1 - 5
benzenesulfonic acid, c10-16-alkyl derivs.	68584-22-5	1 - 5
alcool gras éthoxylé	68439-46-3	1 - 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'inhalation	: Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Protection pour les secouristes	: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	: Inconnu.
Dangers spécifiques pendant	: Non inflammable ou combustible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

la lutte contre l'incendie

- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
Oxydes de carbone
oxydes de soufre
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés
- Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type	Concentration	Base
------------	---------	------	---------------	------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

		d'exposition	admissible	
Quartz	14808-60-7	TWA (respirable)	10 mg/m3 / %SiO ₂ +2	OSHA Z3
		TWA (Respirable fraction)	0.025 mg/m3 (Silica)	ACGIH
		TWA (Respirable dust)	0.05 mg/m3 (Silica)	NIOSH REL
		TWA (Respirable dust)	0.05 mg/m3	OSHA Z1
		TWA (respirable)	250 mppcf / %SiO ₂ +5	OSHA Z3
		PEL (respirable)	0.05 mg/m3	OSHA CARC

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Gants de type standard.
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : particules en suspension dans un liquide
Couleur : opaque, blanc
Odeur : citron
pH : 1.4 - 2.5, (100 %)
Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.
Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : 100 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.2 - 1.3

Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

COV (composés organiques volatils) : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Bases
Métaux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme :
Oxydes de carbone
oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition : Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

Effets potentiels sur la santé

Yeux	: Provoque de graves lésions des yeux.
Peau	: Provoque des brûlures graves de la peau.
Ingestion	: Provoque des brûlures de l'appareil digestif.
Inhalation	: Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
Exposition chronique	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux	: Rougeur, Douleur, Corrosion
Contact avec la peau	: Rougeur, Douleur, Corrosion
Ingestion	: Corrosion, Douleur abdominale
Inhalation	: Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	: Donnée non disponible
Toxicité cutanée aiguë	: Donnée non disponible
Corrosion et/ou irritation de la peau	: Donnée non disponible
Lésion/irritation grave des yeux	: Donnée non disponible
Sensibilisation cutanée ou respiratoire	: Donnée non disponible
Cancérogénicité	: Donnée non disponible
Effets sur la reproduction	: Donnée non disponible
Mutagénécité de la cellule germinale	: Donnée non disponible
Tératogénicité	: Donnée non disponible
STOT - exposition unique	: Donnée non disponible
STOT - exposition répétée	: Donnée non disponible
Toxicité par aspiration	: Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par voie orale	: alcool gras éthoxylé > 5 OE DL50 Rat: 7,560 mg/kg
	benzenesulfonic acid, c10-16-alkyl derivs. DL50 Rat: 890 mg/kg
	alcool gras éthoxylé DL50 Rat: 4,044 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

Composants

Toxicité cutanée aiguë : alcool gras éthoxylé > 5 OE
DL50 Lapin: > 2,000 mg/kg

alcool gras éthoxylé
DL50 Lapin: 2,108 mg/kg
Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Quartz
CL50 Danio rerio (poisson zèbre): > 10,000 mg/l

benzenesulfonic acid, c10-16-alkyl derivs.
96 h CL50 Poissons: 5.07 mg/l

alcool gras éthoxylé
96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 5 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Quartz
72 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): > 10,000 mg/l

alcool gras éthoxylé > 5 OE
48 h CE50: 0.37 mg/l

alcool gras éthoxylé
48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 2.5 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : Quartz
72 h CE50: > 1,000 mg/l

alcool gras éthoxylé
96 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum): 1.4 mg/l

Persistence et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
- Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux
- RCRA - Resource Conservation and Recovery Authorization Act Déchet dangereux : D002 (Produits corrosifs)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Corrosion ou irritation cutanée
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS TPQ.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Quartz	14808-60-7	Abrasif	9
alcool gras éthoxylé > 5 OE	66455-14-9	Agent nettoyant	Not Applicable
benzenesulfonic acid, c10-16-alkyl derivs.	68584-22-5	Agent nettoyant	Not Applicable
alcool gras éthoxylé	68439-46-3	Agent nettoyant	Not Applicable
Fragrance ingredient(s)	Not Available	Fragrance	FRA
Oxidizing agent	Réservé	Éclaircissant	Not Applicable
quaternary ammonium compounds	Réservé	Biocide	Not Applicable
Quaternary ammonium compound	Réservé	Biocide	Not Applicable
Aliphatic alcohol	Réservé	Solvant	Not Applicable

*Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

La formulation contient des substances inscrites sur l'inventaire suisse

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

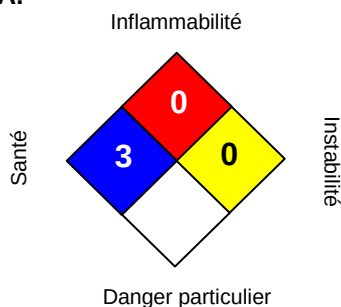
non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEMON-EZE

NFPA:



HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 01/08/2021
Version : 1.12
Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.